

la Conférence comme le retour volontaire des réfugiés dans le cadre de l'édification de mesures de confiance, tout en rappelant que la communauté internationale ne serait pas en mesure de soutenir le *statu quo* indéfiniment. J'ai ensuite fait mention des mesures incitatives que le Canada mettait de l'avant pour favoriser le retour des réfugiés. En plus d'aider à l'organisation de la Conférence (nous avons contribué 50 000 \$), le Canada a aidé le Rwanda à restaurer ses infrastructures et la capacité d'opération du gouvernement. Il a appuyé la création du Tribunal international et va aider à réhabiliter le système judiciaire grâce aux efforts d'experts canadiens et au financement de l'ACDI [Agence canadienne de développement international]. Comme mesure incitative supplémentaire, le Canada a encouragé le HCR à construire des camps temporaires au Rwanda pour accueillir les réfugiés en provenance des pays voisins.

À la Conférence, le Canada a piloté deux initiatives adoptées par consensus. La première est une lettre d'appui au président du Burundi, et la deuxième une déclaration appuyant l'envoi d'une commission judiciaire au Burundi, pour faire la lumière sur les événements d'octobre 1993. À cet égard, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, vient d'écrire au secrétaire général de l'ONU pour lui transmettre ces documents et l'inviter à procéder avec diligence à l'envoi de la commission internationale d'enquête judiciaire.

Le fait que la Conférence ait pu avoir lieu dans le climat de violence qui prévalait est tout un événement en soi. Des éléments extrémistes qui étaient gênés par une forte présence internationale à ce moment-là ont tout fait pour l'empêcher. Non contents de décréter une grève générale, ils n'ont pas hésité à tirer des coups de feu et faire exploser des grenades pendant la durée de la Conférence. Mais malgré ces mesures d'intimidation, la communauté internationale ne s'est pas laissée influencer, manifestant ainsi son appui moral envers le gouvernement en place. Dans certains milieux internationaux, on souhaitait reporter la Conférence à la fin mars pour des raisons bureaucratiques, mais le Canada a insisté pour qu'elle ait lieu plus tôt, compte tenu de l'urgence de la situation. J'ai moi-même écrit à l'adjoint du secrétaire général de l'ONU à ce sujet. Je suis fière que le Canada ait contribué à tenir cette réunion plus tôt et participé ainsi à des mesures de diplomatie préventive.

Le plan d'action canadien

Compte tenu de ses liens particuliers avec la région, le Canada s'est impliqué dans le dossier dès le début de la crise. Tout comme ses partenaires occidentaux l'ont fait, il a d'abord évacué ses quelque 200 ressortissants. Ensuite, il a accordé de l'aide humanitaire et alimentaire aux personnes affectées par la crise,